

# L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

## JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,  
par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An \$1.00.  
Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

**SOMMAIRE :** Chronique.—La convention du 15 septembre entre Napoléon III et Victor-Emmanuel, (suite et fin).— Histoire de la colonie française en Canada, par M. Pabbé Faillon.—Divorce, ses suites funestes, par Mme. Mathilde Bourdon, (suite).—Principaux événements qui se sont passés depuis Jacques-Cartier jusqu'à Champlain, par M. Paul Stevens.

### AVIS IMPORTANT.

Quelques-uns de nos abonnés sont encore en retard pour le montant de leur souscription. Nous les prions instamment de nous l'adresser avant la fin de ce mois, si l'on veut recevoir la magnifique troisième PRIME que nous nous proposons d'envoyer à nos abonnés.

### CHRONIQUE.

**SOMMAIRE.**—Proclamation d'amnistie.—Politique nationale du Président Johnson.—Jefferson Davis.—M. Gerrit Smith.—Le Général Lee.—Amérique du Sud.—Le Statut Mexicain.—Enrôlement pour le Mexique.—Relation de la France avec les Etats-Unis.—Demande d'indemnité à l'Angleterre par les Etats-Unis.—Suppression de l'esclavage.—Manifestes politiques en Europe.—74e anniversaire de la naissance de Pie IX.—Statistique sur les Papes.

Le Président Johnson a publié, la semaine dernière, sa proclamation d'amnistie, attendue depuis si longtemps et avec tant d'anxiété par les amis de la grandeur de l'Union américaine. Nos lecteurs connaissent déjà, par les journaux politiques, les termes de cet acte souverain. Le désappointement, disons-le cependant, a été un peu général; cet acte ne paraît pas avoir satisfait les vues des républicains modérés, ni celles des démocrates, qui se réunissent en ce moment en un sentiment de conciliation et de clémence envers les vaincus, vraiment digne d'éloge. Sur la manière de rétablir la paix, ils auraient préféré, au lieu d'exceptions qui deviennent pour ainsi dire la règle générale, la grande politique de M. Lincoln et ses sages conceptions, suivies, honorées, glorifiées en tout point par son successeur. Il importe, suivant eux, que les institutions républicaines triomphent sans déshonneur aux yeux du vieux monde monarchique, et

qu'elles sortent plus pures, plus fortes et plus belles de la crise violente qui les ont mutilées. Il importe, surtout, de ne pas donner aux ennemis de l'Union un prétexte pour remplacer la *fides punica* par la *fides americana*, et ils espèrent que M. Johnson et ses conseillers réfléchiront aux funestes conséquences qu'aurait la proclamation d'amnistie si elle était appliquée à la lettre: plusieurs milliers de braves officiers, couverts par les termes de leur capitulation, seraient encore passibles des pénalités infligées à la trahison.

Nous aimons à l'enregistrer—car c'est une heureuse nouvelle pour les amis de la paix—le Président ne s'appuiera pas exclusivement sur le parti républicain pour gouverner le pays. Tout ce qu'il y a de vraiment national dans les principes que soutient ce parti, sera défendu par M. Johnson; mais les idées républicaines qui tendent à abaisser le Sud, ne seront pas approuvées par le Chef de la nation; une fois Président des Etats-Unis, observe le *World* de New-York, M. Johnson ne s'est plus considéré comme le représentant d'aucun parti, mais bien comme le représentant de tout un peuple.

Du reste, cette dernière proclamation d'amnistie ne serait, suivant la même autorité, qu'un premier pas fait vers le pardon absolu accordé à tous les rebelles. Une nouvelle proclamation devra donc réduire, très-prochainement, le nombre des catégories d'individus exclus des bénéfices de l'amnistie. Ainsi se trouverait réalisé le vœu du *Moniteur*, journal officiel de l'Empire français; et les bons conseils de Napoléon auraient encore remporté une victoire.

Le célèbre chef de la rébellion sera-t-il exclu de cette proclamation? Une forte réaction s'opère dans le Nord en sa faveur; et M. Gerrit Smith, le vénérable abolitionniste, a fait, jeudi dernier, à New-York, un discours devant un auditoire immense, sur "le droit du gouvernement à traîner M. Davis devant une cour quelconque, civile ou militaire." Le grand orateur américain a conclu dans la négative et a remporté un beau triomphe oratoire. Tous les hommes honorables et honorés, dit la *Tribune*,